

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Luxembourg**

Parc du Château de Humain

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Luxembourg  
Parc du Château de Humain*

Nom du jardin	Parc du Château de Humain
Date de création	seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle; vers 1905
Province	Luxembourg
Arrondissement	Marche-en-Famenne
Commune	Marche-en-Famenne
Coordonnées	rue de Thys, 10 ; 6900, Humain ;
Localisation	Latitude : 50.2064829 Longitude : 5.25693810000007

## Historique

La terre d'Humain était une des quatre pairies du comté de La Roche. Elle a appartenu successivement aux Boulant, à Henri Funck (1602), aux barons de Schwartzenberg, aux Rossius de Humain à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est Charles-Antoine de Rossius qui a fait bâtir le château en 1756, en témoignent les armes des Rossius et de son épouse Jeanne Ledron et la date 1756 figurant au fronton de la façade nord. Après eux, Lambert-Joseph le Jeune le cède à ses enfants et beaux-enfants, les barons Coppens d'Eckrenbrugge qui l'occupent durant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1908, lorsqu'il est vendu à Edmond Bivort de la Saudée. Depuis 1943, le château et son parc sont propriété de la famille Verhaegen. L'élégant complexe de style classique, en briques et pierre, disposé en U ouvert vers le nord, a été incendié en 1944 et entièrement restauré avec une grande rigueur. Le corps de logis central de deux niveaux sur caves et sept travées est élevé sur une base en grand appareil de calcaire. Les trois travées centrales isolées par des pilastres engagés sont couronnées par un haut fronton triangulaire sculpté d'un cartouche blasonné flanqué de feuilles de laurier et de draperies. Un escalier en U pourvu d'une rampe en fer forgé de style Louis XV donne accès à la porte principale dont la baie en plein cintre s'inscrit dans un élégant encadrement rectangulaire à refends. Deux volumes de dépendances plus bas relient le corps central aux anciennes remises à voitures perpendiculaires dont les pignons sont ouverts par un portail à linteau courbe. Après la restauration, un grand bassin de fontaine circulaire en marbre de Saint-Martin - dont la carrière est voisine - a été installé, face au perron, sur le haut des surfaces gazonnées descendant en pente douce vers un étang irrégulier occupant la partie nord de la propriété. La façade arrière du château est de facture similaire mais sans fronton. Avant 1944, une longue serre à vignes était adossée au volume bas de la dépendance gauche. L'étendue gazonnée située devant cette façade résulte sans doute de remaniements opérés au XX<sup>e</sup> siècle, au moment où l'ancienne allée de charme axée sur le logis a été rabattue pour former un couloir de verdure. À l'exception de deux ifs déjà visibles sur une photographie prise vers 1910, les plantations avoisinantes paraissent plus récentes. Mais l'intérêt du parc réside surtout dans son dispositif paysager mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle autour de trois grands étangs et complété vers 1905 d'éléments pittoresques. Le bras d'eau reliant les deux étangs au pied du coteau est agrémenté d'une longue cascade en pierres de roche dressées, surmontée d'un petit garde-corps en fer forgé. À proximité, une petite aire de repos comprend deux banquettes en hémicycle de même facture. Depuis cet endroit, des promenades s'élèvent dans le coteau boisé qu'elles traversent pour rejoindre un kiosque-belvédère placé à l'aplomb de l'étang, doté d'un petit embarcadère de bois. Depuis le belvédère, une rampe en faux-branchage accompagne un sentier abrupt tracé à mi-pente, rejoignant la berge est de l'étang. Malgré la disparition de ces éléments pittoresques et l'assèchement de la cascade et de son étang, les scènes paysagères autour des plans d'eau conservent tout leur attrait. Elles sont ponctuées par la présence de quelques grands arbres aux silhouettes contrastées, placés en situation isolée. Un potager

emmuré, pour partie maintenu en culture, inclut une haute tour d'observation offrant un point de vue sur l'étang nord et, au-delà de l'enceinte de la propriété, sur les prairies parcourues par le cours du Biran.

## Description

**Éléments architecturaux :** Deux pilastres bagués en calcaire (XIX<sup>e</sup> siècle) interrompent le mur de clôture de la propriété, élevé entre 1910 et 1940, en lieu et place de grilles fixées sur un bahut de pierre. L'angle nord-ouest de l'enceinte en brique du potager intègre une petite tour-belvédère en briques, à linteaux et chaînages harpés en calcaire, de deux niveaux sous une toiture plate formant belvédère. Un garde-corps métallique à fin motif en croix, terminé en enroulement, délimite la petite terrasse d'observation. Au pied du coteau est, deux banquettes de pierre en quart de cercle, placées en vis-à-vis, sont adossées à des roches dressées.

**Éléments mobiliers :** Au-dessus de la cascade en pierres de roche, une rambarde métallique identique aux panneaux de la terrasse de la tour d'observation participe du caractère pittoresque de la scène.

**Éléments végétaux :** À proximité des remises à voitures du XIX<sup>e</sup> siècle, en retrait du château, un érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). Dans les grandes surfaces gazonnées au pied du château, deux beaux hêtres à feuilles laciniées (*Fagus sylvatica* 'Laciniata'), un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*), un noyer noir (*Yuglans nigra*) et près du mur de clôture, un magnifique arbre de fer (*Parrotia persica*) en cépée. Axée sur la façade arrière (sud-ouest), charmille (*Carpinus betulus*) en U taillée en palissade de verdure et présentant un décrochement courbe sur un côté. Derrière celui-ci, groupe d'arbres planté sur le haut d'une petite dépression comprenant un platane (*Platanus x acerifolia*), des frênes (*Fraxinus excelsior*), un marronnier (*Aesculus hippocastanum*) et des houx (*Ilex aquifolium*). De l'autre côté de la charmille, au-delà des espaces gazonnés, des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*), deux wellingtonias (*Sequoiadendron giganteum*), des ifs (*Taxus baccata*), deux tilleuls (*Tilia platyphyllos*). À proximité de la façade du château, un noyer (*Yuglans nigra*), un topiaire de buis (*Buxus sempervirens*) et trois grands topiaires d'if (*Taxus baccata*) dans les gazons. En bordure du grand étang, un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glaucu') planté en 1950, un pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), un hêtre vert (*Fagus sylvatica*) et un groupe de trois beaux mélèzes (*Larix decidua*). Parmi les arbres remarquables du parc, un érable plane à feuilles laciniées (*Acer platanoides* 'Dissectum'), un chêne fastigié (*Quercus robur* 'Fastigiata'), un sapin de Veitch (*Abies veitchii*), un sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*) et un virgilier à bois jaune (*Cladrastis lutea*). Sur le haut du plateau boisé au sud-ouest, longue allée de tilleul (*Tilia platyphyllos*) de près d'1 km en direction d'Aye, présentant un écart de plantation de près de 13 mètres. Dans le coteau boisé, nombreuses colonies de charme (*Carpinus betulus*) accompagnent les chemins de promenade.

**Potager :** Au pied des remises à voitures du XIX<sup>e</sup> siècle, un espace de culture fermé sur trois côtés par de hauts murs en brique intègre, sur l'angle nord-ouest, une tour-belvédère. Des couches, des carrés de fleurs à couper et des plates-bandes d'arbustes à fruits rouges occupent la moitié de sa surface. Des topiaires de buis (vestiges d'une haie basse) suivis d'une plate-bande de rosiers bordent le chemin axé sur la tour. Quelques arbres fruitiers figurent entre le chemin et le mur des remises.

**L'eau :** Un étang irrégulier agrémenté d'un îlot arboré occupe les limites nord du parc, en bordure de la voirie. Depuis l'entrée, des gazons en pente douce rejoignent ses berges enherbées. Une deuxième surface d'eau, plus vaste (1,5 hectare) et creusée au sud-ouest du château, constitue le centre d'intérêt du parc. Sa forme en croissant étiré apparaît avec netteté au cœur de larges plages gazonnées élégamment profilées en doucine. Un troisième étang, aujourd'hui en voie d'assèchement, était alimenté par un trop-plein de la plus grande surface d'eau. Un conduit souterrain approvisionnait une cascade pittoresque ménagée entre des pierres de roche dressées. L'eau s'écoulait ensuite en ru dans la pente du coteau avant de rejoindre l'étang rectangulaire. Un grand bassin circulaire en marbre de Saint-Martin, pourvu d'une belle margelle moulurée, devance la façade nord du château. Il est orné d'une fontaine centrale sculptée dans le même matériau figurant trois tritons dressés autour d'un piédestal.

**État de conservation :** Les éléments les plus dépréciés du parc sont les scènes de roche situées au pied du coteau boisé, en particulier la cascade privée de son alimentation. Plusieurs constructions qui participaient aux scènes d'eau et à leur caractère pittoresque ont disparu : un embarcadère de bois (XIX<sup>e</sup> siècle) était situé sur la berge sud du troisième étang aujourd'hui totalement envahi par une roselière et un kiosque-belvédère à toiture de chaume était implanté à flanc du coteau, sur un

promontoire de pierre. Celui-ci se confond aujourd'hui dans la végétation naturelle du coteau de même que l'étroit chemin pentu qui le rejoignait depuis la berge est de l'étang. Des vestiges de rambardes en béton imitant le branchage sont les derniers témoins des garde-corps qui accompagnaient le kiosque et son étroite rampe d'accès installée à mi-pente. Ces scènes pittoresques semblent relever de travaux d'embellissement entrepris vers 1905 pour accompagner les deux grands étangs déjà reliés par un bras d'eau au pied du coteau. La mise en scène du kiosque-belvédère dominant l'étang et son embarcadère avait nécessité la mise à nu du flanc du coteau boisé qui s'est aujourd'hui recolonisé naturellement au point de dissimuler les fondations de l'édicule disparu. L'organisation générale du parc et ses itinéraires de promenade - y compris les sentiers qui sinuent à travers les peuplements du coteau - tels qu'ils figurent sur le plan dressé en 1905, sont encore parfaitement identifiables. Quelques modifications ont été réalisées après la Première Guerre et l'incendie du château en 1944 : le remontage du mur d'enceinte au nord, le placement du grand bassin circulaire devant la façade d'accueil et le rabattage suivi de la taille en palissade, des charmes de l'allée axée sur la façade arrière. La serre à vignes qui était adossée à l'aile ouest du château a disparu. En 2000, un marronnier situé en bordure de la promenade descendant vers le plus grand étang a dû être coupé en raison de problème de tenue mécanique. **Maintenance** : Une attention particulière est réservée à l'entretien des étendues gazonnées dont la coupe rase met particulièrement en valeur les emprises des surfaces d'eau aux berges libres de toute plantation. Dans le potager, les derniers segments de haies de buis sont taillés, les plates-bandes de rosiers sont griffées et les dernières planches potagères sont encore cultivées.

## Documents iconographiques



Vue sur les grands étangs creusés au pied du coteau boisé. © N. de Harlez

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777)** : 157/1, 157/3

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre)** : 54/7 (Aye) Impr. coul. 1892

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National)** : 54/7/3

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie)** : 54/7

**Autre(s) source(s) cartographique(s)** : Plan de la propriété de Humain. J. Meyskens, fecit, éch. de 1 à 2500. Dessin à l'encre rehaussé d'aquarelle, 1905 (Archives du château).

## Iconographie

**Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Château de Humain (façade avant). Carte postale, s.d. (vers 1910).

Humain. Partie du parc. Belvédère. Carte postale, éd. Florange Hérim à Humain, s.d. (après 1905).

Vues du château et du parc. Photographies (vers 1905) (archives du château).

## Bibliographie

POUMON Emile, *Châteaux luxembourgeois*, Bruxelles, éd. du Cercle d'Art, 1952, p. 38-39.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

## Informations administratives

**Mériterait le classement pour :** l'entièreté du parc.

**Publié :** oui

**Superficie :** plus de 10 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 2003-03-16

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager